



municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume X-Numéro 21-DÉCEMBRE 2011

Joyeuses Fêtes!

L'an 2011 arrive à sa fin avec les satisfactions et les frustrations qu'elle nous a apportées. Plusieurs des projets municipaux ont pris plus de temps que voulu pour se réaliser ou se mettre en marche. Toutefois, les mois de novembre et de décembre ont vu l'aboutissement de plusieurs de nos efforts :

- La subvention pour le projet d'une politique familiale et de la démarche MADA, municipalité amie des aînés
- Les plans préliminaires pour le projet de transférer la bibliothèque municipale dans le presbytère
- L'autorisation de réaliser les plans et devis définitifs du projet d'aqueduc central
- Les travaux complétés de l'aqueduc du secteur Parc de l'amitié avec les poteaux d'incendie rendus fonctionnels.
- Le rapport Ruralys sur la caractérisation de nos paysages à recevoir en décembre
- L'entente avec l'organisme Patrimoine et culture du Portage relative à la « Petite école » qui reviendra au Parc de l'Anse au printemps prochain.

Je remercie tous les élus du conseil municipal ainsi que la directrice générale et son équipe pour leur engagement envers les citoyens de Notre-Dame-du-Portage.

Également, je remercie les gens du Portage pour votre appui accordé en 2011. De nouveau votre appui en 2012 sera déterminant pour continuer à avoir un conseil municipal engagé et déterminé à bien servir la communauté que nous formons et à préserver et développer le style de vie de Notre-Dame-du-Portage.

À tous et à toutes je vous souhaite de bien profiter du temps des fêtes qui est une occasion unique pour se rapprocher de nos proches et amis.

Joyeuses fêtes et bonne sérénité et vitalité
Louis Vadeboncoeur, maire

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jeanfrancois.rural@gmail.com



NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ

PROJET D'AQUEDUC CENTRAL

Vendredi le 25 novembre, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, MAMROT, a autorisé la réalisation des plans et devis définitifs du projet d'aqueduc central. Le dernier élément à finaliser avec le MAMROT était la méthode et les équipements de filtration de l'eau provenant des trois puits municipaux.

Jeudi le 5 janvier 2012, à 20h00, nous tiendrons une soirée d'information publique sur ce projet incluant le scénario de financement en prévision du règlement d'emprunt. Le scénario va préciser la part des coûts sous la responsabilité de la municipalité.

PROTECTION INCENDIE

Lors de la rencontre régulière du conseil municipal, tenue le lundi 5 décembre dernier, nous avons annoncé notre intention de finaliser une entente de service avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup devant débiter le 8 avril 2012.

Cette entente est aux bénéfices de Notre-Dame-du-Portage et de Rivière-du-Loup. Pour notre municipalité, cette entente correspondra à une économie annuelle de l'ordre de 25 000\$ et à un report de plusieurs années l'obligation d'acheter un véhicule auto-pompe. La valeur actuelle de ce type de véhicule est d'environ 300 000\$. Cette entente sera limitée dans le temps soit 57 mois, renouvelable pour 60 mois, soit 5 ans.

LES DÉPENSES CULTURELLES DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

À plusieurs occasions, des gens du Portage nous questionnent sur les dépenses culturelles assumées par la Municipalité. La bibliothèque municipale, la politique de subventions, la quote-part à la MRC pour les équipements supra-locaux sont les trois postes budgétaires concernés.

Le budget « bibliothèque » de 2011 a été de 18 137\$

Bibliothèque :	2 850\$
Contribution au CRSBP:	6 487\$
Honoraires professionnels :	8 800\$

Le CRSBP est le Centre régional de services aux bibliothèques publiques qui offrent les services informatiques, la circulation d'un inventaire de livres, les expositions, les activités culturelles, les promotions, la formation des bénévoles. Les honoraires professionnels sont ceux d'une firme d'architecte retenue pour réaliser les plans préliminaires et l'évaluation initiale du projet de transfert de la bibliothèque au presbytère. Le budget d'opération de la bibliothèque est de 2 850\$ dont 2 000\$ pour l'acquisition de nouveaux livres pour augmenter la collection municipale.

Par ce projet d'entente, une équipe de pompiers est maintenue à Notre-Dame-du-Portage pour nos besoins. Cette équipe sera organisée, formée et entraînée par le Service d'incendie de Rivière-du-Loup. Plusieurs pompiers de la Régie KamLoup et affectés actuellement à la caserne du Portage, feront partie de cette équipe. Le 14 décembre, le conseil a entériné l'entente lors d'une séance spéciale.

AQUEDUC DU SECTEUR DU PARC DE L'AMITIÉ

Les travaux d'interconnexion entre l'aqueduc de Notre-Dame-du-Portage et celui de Rivière-du-Loup ont été réalisés en novembre dernier. Une conduite de 6 pouces a remplacé la conduite de 2 ½ pouces. Les poteaux d'incendie du Parc de l'Amitié sont maintenant pleinement fonctionnels et la pression d'eau du réseau d'aqueduc est à son niveau normal.

De plus, un puisard pluvial a été installé par le ministère des Transports du Québec, MTQ, afin de capter le ruissellement d'eau provenant de la route 132. En conséquence, moins d'eau de ruissellement va se déverser vers le parc de l'Amitié.

En 2011, le budget « subventions » des projets culturels et communautaires a été de 2 000\$; par sa politique, la municipalité accorde des subventions variant de 100\$ à 300\$ pour supporter des activités organisées par des portageois et s'adressant à tous les portageois.

Notre quote-part pour La Maison de la culture et le Centre culturel de RDL, reconnus comme équipements supra-locaux par la MRC, a été de 6 720\$ en 2011.

Le grand total en 2011 a été de 26 857\$ pour l'ensemble de notre budget culturel.

DÉPENSES CULTURELLES DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE EN 2011

Bibliothèque municipale :	2 850 \$
Contribution au CRSBP :	6 487 \$
Budget de subventions :	2 000 \$
Honoraires professionnels :	8 800 \$
Quote-part MRC :	
Équipement supra local :	6 720 \$
Grand total	26 857 \$

Comment se compare Notre-Dame-du-Portage avec les autres municipalités québécoises de taille similaire? L'Observatoire de la culture et des communications du Québec a publié en décembre 2010 une étude statistique comparative des dépenses culturelles des municipalités en 2008.

En voici des faits saillants;

- Les municipalités du Québec ont consacré 626,8 millions à la culture en 2008;
- Dans l'ensemble du Québec, la culture représente 5,1% des dépenses en fonctionnement des municipalités mais les pourcentages varient selon la taille de la municipalité;
- La bibliothèque demeure le principal poste de dépenses dans tous les groupes de municipalités quelle que soit leur taille

Pourcentage du budget de fonctionnement des municipalités consacré à la culture :

Moyenne québécoise :	5,1 %
Plus de 400 000 hab. :	5,7 %
De 200 000 à 400 000 hab. :	3,8 %
De 100 000 à 200 000 hab. :	5,0 %
De 25 000 à 100 000 hab. :	7,1 %
De 10 000 à 25 000 hab. :	5,3 %
De 5 000 à 10 000 hab. :	3,7 %
Moins de 5 000 hab. :	2,5 %
Notre-Dame-du-Portage 1268 hab. :	1,2 %

Contribution municipale par habitant pour la culture

Moyenne québécoise :	68,27 \$
Plus de 400 000 hab. :	109,31 \$
De 200 000 à 400 000 hab. :	54,88 \$
De 100 000 à 200 000 hab. :	60,39 \$
De 25 000 à 100 000 hab. :	71,25 \$
De 10 000 à 25 000 hab. :	62,63 \$
De 5 000 à 10 000 hab. :	37,73 \$
Moins de 5 000 hab. :	24,76 \$
Notre-Dame-du-Portage 1268 hab. :	21,11 \$

Ces comparaisons montrent que Notre-Dame-du-Portage se situe actuellement en bas des moyennes de son groupe de comparaison. La moyenne de 2.5% du budget correspond en 2011 à 36 375 \$ et 24,76\$ par habitant correspond en 2011 à 31 395\$ pour Notre-Dame-du-Portage.

Référence :

Observatoire de la culture et des communications au Québec.

Rapport : Les dépenses culturelles des municipalités en 2008, décembre 2010

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire



Le 14 décembre dernier, la municipalité a adopté son budget pour l'année 2012. Elle prévoit des revenus de 1 861 816\$.

Notre-Dame-du-Portage a réussi à limiter la hausse de la taxe générale pour ses propres dépenses d'opération et d'investissement à 0,01\$. Par contre, afin d'absorber la hausse des quotes-parts de la MRC et la hausse de la SQ, elle doit augmenter la taxe générale de 0,02\$ supplémentaires, ce qui fixe le taux de taxe à 0,78\$. S'ajouter une taxe spéciale d'un an de 0.02\$ pour défrayer les coûts à la charge de la municipalité des travaux nécessaires suite à la tempête du 6 décembre 2010. La possibilité de cette taxe spéciale avait été énoncée lors de l'adoption du budget de l'année 2011.

Ce budget poursuit la vision du conseil municipal avec cinq orientations :

- Création de fonds de réserve dédiés
- Rattrapage de l'entretien de nos infrastructures
- Érosion des berges avec ses besoins en plans et devis d'intervention pour certains secteurs de la route du Fleuve
- Développement avec le projet d'aménagement du Parc de l'Anse, celui de loger la bibliothèque municipale dans le presbytère et le projet d'une politique familiale et une démarche « municipalité amie des aînées », MADA, pour lequel la municipalité a reçu une subvention de 24 900\$.
- Le projet majeur d'aqueduc central avec appel d'offres au début de 2012 et travaux en 2012.

Vous trouverez en pages suivantes les explications du budget pour l'année 2012.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 - MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

REVENUS	BUDGET2011	BUDGET 2012
TAXES		
SUR LA VALEUR FONCIERE	-1 140 440.25	-1 226 786.40 \$
TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	-1 140 440.25	-1 226 786.40 \$
SUR UNE AUTRE BASE		
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	-87 505.75	-88 178.00 \$
TAXE SPÉCIALE	-45 292.62	-62 591.22 \$
TOTAL SUR UNE AUTRE BASE	-132 798.37	-150 769.22 \$
TOTAL TAXES	-1 273 238.62	-1 377 555.62 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		
GOVERNEMENT DU QUEBEC, CANADA ET MUN		
IMMEUBLES ET LIEUX D'AFFAIRES DU GOUV.	-5 874.75	-6 274.85 \$
IMMEUBLES DES RESEAUX	-15 048.66	-13 643.11 \$
GOVERN. DU CANADA ET SES ENTREPRISES	-859.50	-916.80 \$
ORGANISMES MUNICIPAUX	-7 046.25	-7 516.00 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	-28 829.16	-28 350.76 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES		
AUTRES REVENUS		
IMPOSITION DE DROITS	-34 000.00	-35 000.00 \$
AMENDES ET PENALITES	-9 000.00	-9 000.00 \$
INTERETS	-6 000.00	-6 000.00 \$
AUTRES	-3 100.00	-3 100.00 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	-52 100.00	-53 100.00 \$
AUTRES SERVICES RENDUS		
SECURITE PUBLIQUE	0.00	-3 000.00 \$
HYGIENE DU MILIEU	-75 360.00	-52 360.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	-68 500.00	-64 000.00 \$
AUTRES - SERVICES RENDUS	0.00	0.00 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	-143 860.00	-119 360.00 \$
TOTAL AUTRES REVENUS DE SOURCES LOC	-195 960.00	-172 460.00 \$
TRANSFERTS		
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC	-25 100.00	-24 900.00 \$
ADMINISTRATION GENERALE	-1 000.00	-1 000.00 \$
TRANSPORT	-10 699.52	-11 000.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	-199 000.00	-215 950.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	-600.00	-30 600.00 \$
AUTRES	0.00	0.00 \$
TOTAL TRANSFERTS	-236 399.52	-283 450.00 \$
TOTAL REVENUS	-1 734 427.30	-1 861 816.38 \$

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET	BUDGET
	2011	2 012
ADMINISTRATION GENERALE		
CONSEIL MUNICIPAL	29 091.43	29 782.10 \$
GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE	208 796.68	216 727.71 \$
GREFFE	5 000.00	5 000.00 \$
EVALUATION	50 158.00	59 141.00 \$
AUTRES	39 800.00	58 050.00 \$
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	342 346.10	368 700.82 \$
SECURITE PUBLIQUE		
POLICE	155 348.00	170 955.00 \$
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	96 471.54	93 802.27 \$
AUTRES	200.00	200.00 \$
TOTAL SECURITE PUBLIQUE	252 019.54	264 957.27 \$
TRANSPORT		
VOIRIE MUNICIPALE	136 654.62	124 532.29 \$
ENLEVEMENT DE LA NEIGE	106 500.00	93 100.00 \$
ECLAIRAGE DES RUES	23 600.00	24 000.00 \$
CIRCULATION ET SIGNALISATION	12 500.00	8 000.00 \$
TRANSPORT COLLECTIF	4 583.00	4 816.00 \$
AUTRES	6 000.00	6 600.00 \$
TOTAL TRANSPORT	289 837.62	261 048.29 \$
HYGIENE DU MILIEU		
EAU ET EGOUTS		
RESEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU	41 830.83	47 029.32 \$
RESEAUX D'EGOUTS	77 000.00	19 200.00 \$
FOSSES SEPTIQUES		52 000.00 \$
TOTAL EAU ET EGOUTS	118 830.83	118 229.32 \$
MATIERES RESIDUELLES		
DECHETS DOMESTIQUES		
COLLECTE ET TRANSPORT	17 111.06	23 399.35 \$
ELIMINATION	20 784.40	24 055.50 \$
TOTAL DECHETS DOMESTIQUES	37 895.46	47 454.85 \$
MATIERES SECONDAIRES		
COLLECTE ET TRANSPORT	17 111.06	17 491.14 \$
TRAITEMENT	13 635.85	10 680.54 \$
TOTAL MATIERES SECONDAIRES	30 746.91	28 171.67 \$
MATERIAUX SECS		
ELIMINATION DES MATERIAUX SECS	14 306.00	16 647.00 \$
TOTAL MATERIAUX SECS	14 306.00	16 647.00 \$
TOTAL MATIERES RESIDUELLES	82 948.37	92 273.52 \$
COURS D'EAU		
AMELIORATION DES COURS D'EAU	2 436.00	2 771.00 \$
TOTAL COURS D'EAU	2 436.00	2 771.00 \$
	0.00	0.00 \$
TOTAL HYGIENE DU MILIEU	204 215.20	213 273.84 \$

	BUDGET 2011	BUDGET 2 012
AMENAGEMENT,URBANISME ET DEVELOPPEMENT		
AMENAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	40 620.40	51 819.42 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT URBANISME ET ZONAGE	40 620.40	51 819.42 \$
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
INDUSTRIES ET COMMERCES	8 552.00	8 640.00 \$
MAISON DU TOURISME ET OTC	3 562.00	3 665.00 \$
TOTAL PROMOTION ET DEVELOPPEMENT EC	12 114.00	12 305.00 \$
RENOVATION URBAINE		
BIENS PATRIMONIAUX	7 317.00	7 493.00 \$
TOTAL RENOVATION URBAINE	7 317.00	7 493.00 \$
TOTAL AMENAGEMENT,URBANISME ET DEVE	60 051.40	71 617.42 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITES RECREATIVES		
ACT.RECRE.JEUNESSE	33 221.43	27 515.33 \$
PATINOIRES INTÉRIEURES ET EXTERIEURES	70 044.40	85 237.63 \$
PISCINES	66 724.13	74 147.92 \$
PARCS ET ESPACES VERTS	13 538.00	15 514.00 \$
ACTIVITES RECREATIVES	31 760.68	55 999.63 \$
ACTIVITES SOCIALES	7 500.00	6 000.00 \$
TOTAL ACTIVITES RECREATIVES	222 788.64	264 414.51 \$
ACTIVITES CULTURELLES		
BIBLIOTHEQUES	14 337.00	9 489.64 \$
AUTRES	5 916.00	6 727.00 \$
TOTAL ACTIVITES CULTURELLES	20 253.00	16 216.64 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	243 041.64	280 631.15 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
INTERETS	61 869.28	60 290.23 \$
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT	2 000.00	2 000.00 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	63 869.28	62 290.23 \$
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 455 380.79	1 522 519.01 \$

AUTRES ACTIVITES FINANCIERES

AUTRES ACTIVITES FINANCIERES

REMBOURSEMENT EN CAPITAL	180 107.40	205 002.36 \$
TRANSFERT A L'ETAT DES ACT. D'INVEST. PTI	159 300.00	164 295.00 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITES FINANCIERES	339 407.40	369 297.36 \$

EXCEDENT DES ACTIVITES FIN. AVANT AFF.	60 360.89	30 000.00 \$
--	-----------	--------------

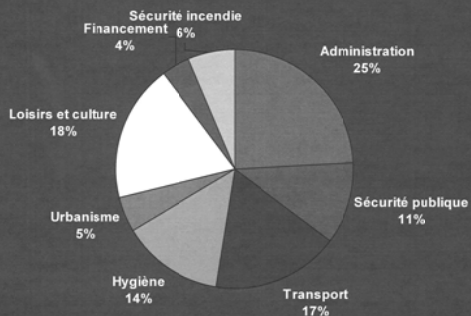
AFFECTATIONS

RESERVES FINANCIERES surplus accum.	-37 399.00	
TOTAL AFFECTATIONS	-37 399.00	0.00 \$

Fond de parc	-22 961.89	-25 000.00 \$
--------------	------------	---------------

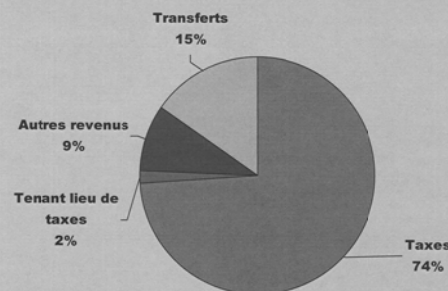
Fond de terrain		-5 000.00 \$
-----------------	--	--------------

Pourcentage par département (Dépenses)



BUDGET 2012

Pourcentage par département (revenus)



BUDGET 2012

À L'APPROCHE DE L'HIVER, VOICI UN RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT.

Le règlement no 99-19-203 stipule à l'article 9 que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **1er novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre 23h et 6 h du matin.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN TANT QU'USAGE COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrières et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrières ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain. L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre de hauteur.

BALISES HIVERNALES:

Lorsque vous installez vos abris et/ou balises hivernales, n'oubliez pas de garder une distance d'au moins 1,5 mètre de l'emprise de la route. Cela évitera que les opérations de déneigement les endommagent.

ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE :

Depuis le 15 octobre, les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans la Municipalité, et ce jusqu'au 1^{er} mai 2012. Par contre, quelques conditions s'appliquent afin de respecter convenablement le règlement municipal.

- Ils doivent être sur un terrain où il y a un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,5 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou de la partie de la rue déneigée;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints. L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca

Urbanisme et environnement

BAC DE RECYCLAGE ET D'ORDURE

Nous vous demandons de porter attention lorsque vous amenez vos bacs sur le bord de la route. Assurez-vous que l'ouverture du bac de recyclage et/ou ordures soit **FACE À LA ROUTE** pour qu'il puisse s'ouvrir quand les bras mécaniques l'enserme pour le vider dans le camion .



OUVERTURE FACE
À LA ROUTE

COLLECTE D'ARBRES DE NOËL LE 9 JANVIER 2012

Tout comme par le passé, la municipalité vous offre la possibilité de disposer de vos arbres de Noël après les Fêtes. La collecte s'effectuera le lundi 9 janvier 2012. Vous devez déposer votre sapin le long de la route. Il est essentiel que vous dépouillez l'arbre de toutes ses décorations (clous, broches , etc..). Les éléments de décoration peuvent endommager la machinerie à déchiqueter les arbres. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.

9 janvier 2012



DÉNEIGEMENT

Selon le règlement municipal no. 99-18-202, il n'est pas permis d'utiliser un souffleur ou autres articles pour déverser dans la rue ou sur les terrains municipaux la neige en provenance de sa propriété. Les contrevenants sont passibles d'amende de 50\$ pour une personne physique et de 100\$ pour une personne morale.

PERSONNE RESPONSABLE DE VOTRE RÉSIDENCE SAISONNIÈRE EN CAS D'URGENCE

Dans le but de réagir promptement à toute urgence lorsque vous êtes absent de votre résidence saisonnière, veuillez nous fournir le nom et les coordonnées d'une personne responsable de votre résidence saisonnière que la municipalité de Notre-Dame-du-Portage pourra rejoindre au besoin.

Veuillez nous communiquer les coordonnées en nous appelant au 418-862-9163, poste 11, ou par Internet à [reception@notre-dame-du-portage .ca](mailto:reception@notre-dame-du-portage.ca) ou nous envoyer les renseignements par la poste au 560, route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage, Québec, G0L 1Y0. Nous vous remercions de votre collaboration.

Patrimoine et culture



Un des volets de *Patrimoine et Culture du Portage* consiste à aider les enfants du Portage qui ont besoin d'aide particulière dans le cours de leur éducation. Pour réaliser cette mission, l'organisme a mis sur pied le Fonds Noël-Lizotte, en référence à M. le curé Lizotte qui œuvra dans la paroisse pendant près de 25 ans. Le fonds fut constitué à l'origine par l'argent recueilli, en août 2006, lors de l'encan silencieux d'œuvres d'art léguées par l'abbé Lizotte. Depuis, le fonds continue d'être alimenté grâce à la générosité de certains donateurs.

Le fonds vient en aide aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou dont le rendement scolaire laisse entrevoir des échecs. Les enfants doivent résider à Notre-Dame-du-Portage et être inscrits à l'école primaire ou en voie de l'être ; ils ne doivent pas avoir accès à de l'aide.

L'aide est accordée en priorité pour soutenir l'assistance individuelle aux devoirs, pour défrayer en tout ou en partie le matériel pédagogique, tels que les cahiers d'activités et les fournitures scolaires, et pour faciliter l'accès à des activités parascolaires adaptées aux besoins des enfants (camps de vacances, sports, arts, etc.).

Patrimoine et Culture du Portage et l'aide aux enfants du Portage

Depuis son existence, une somme de plus de 8 000 \$ fut consacrée aux enfants par le Fonds Noël-Lizotte, dont la grande partie pour l'aide aux devoirs. Plusieurs enfants en ont bénéficié. Selon la direction de l'école, cette aide a largement contribué à leur succès scolaire.

Les besoins des enfants aidés sont identifiés par des bénévoles membres de *Patrimoine et Culture du Portage* ; en 2011, il s'agit de Diane Joly, l'animatrice du groupe, Pascale Brouillette, Catherine Montminy et Estelle Dupont, directrice de l'école. Je profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour le travail qu'elles effectuent pour les enfants du Portage.

Les personnes qui veulent contribuer à l'œuvre du Fonds Noël-Lizotte peuvent faire parvenir leur don à l'adresse suivante : Patrimoine et Culture du Portage (Fonds Noël-Lizotte), 655, route du Fleuve, Notre-Dame-du-Portage, GOL 1Y0. Un reçu pour fins fiscales sera adressé à tout donateur de 10 \$ ou plus.

Aubert Ouellet, président
Patrimoine et Culture du Portage

Corporation portageoise de développement



Joyeux temps des Fêtes



Le conseil d'administration de la Corporation portageoise de développement tient à vous remercier de votre appui et de vos diverses contributions au développement de nos projets pour la communauté portageoise. De plus, nous vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes en compagnie des personnes qui vous sont chères. Profitez bien des moments en leur compagnie. Que l'année à venir soit pour vous remplie de bonheur et de belles réussites!
Le conseil d'administration

Course du portageur

La Corporation portageoise de développement félicite l'implication des bénévoles de la Course du portageur qui ont su organiser un grand événement dans la municipalité. Plus de 300 personnes ont participé à l'édition 2011. Comme organisme fiduciaire de cet événement la Corporation portageoise de développement encourage le comité de la Course de portageur à poursuivre sa lancée et ses réussites. Bravo à vous! Merci aux participants qui ont permis la réalisation de cette activité!

Rapport annuel 2010

Le rapport annuel 2010 de la Corporation portageoise de développement est disponible. Si vous n'avez pu participer à l'assemblée générale 2011, vous pouvez obtenir l'information auprès de Jean-François Lévesque, agent de développement ou auprès du conseil d'administration.

Par Jean-François Lévesque, agent de développement de Notre-Dame-du-Portage



Chalet des sports

Le Chalet des sports est maintenant ouvert. Pour vous mettre dans l'ambiance des fêtes et vous fournir l'horaire de cette année, vous trouverez en pages 13 à 16 un aperçu de ce qui se déroulera cet hiver.

Défi plein air 2012

Surveillez notre programmation sur notre site Internet ainsi que sur notre page Facebook.

Il y aura des activités de tout genre

Les activités sportives seront gratuites tout au long du weekend

Partie de hockey Avalanche "Junior"

Il y aura notre dîner hot-dog du samedi midi

Partie de hockey Avalanche "Senior"

Le déjeuner sera aussi à son poste

pour le dimanche 5 février à compter de 10 h 00 jusqu'à 13 h 00

*La vente des billets pour le déjeuner débutera dans la semaine du 19 décembre aux endroits suivants:

Édifice municipal et Chalet des sports.*

DÉFI PLEIN AIR 2012

3-4-5 février



Pour information, contactez Keven Lagacé, coordonnateur des loisirs **418-862-9163, poste 23,** ou loisirs@notre-dame-du-portage.ca

HOCKEY EXTÉRIEUR

SAISON 2011-2012

Au programme pour l'hiver 2011-2012: Hockey junior et sénior sur patinoire extérieure.

L'année dernière, nous avons eu près de 40 participants pour les deux équipes.

Nous visons, une fois de plus, plus d'inscriptions pour du plaisir à son maximum.

Junior de 10 à 15 ans

Ce que ça implique :

- 1 pratique par semaine suivi d'une partie (**jeudi soir 18 h 30 à 19 h 30**);
Sous forme d'entraînement gymnase et/ou patinoire
- Des parties avec d'autres municipalités (**vendredi soir 18 h 30 à 19 h 30**);
- Partie de hockey durant le Défi Plein Air le samedi 3 février en avant-midi;
- Tu feras partie d'une équipe avec des joueurs de ton âge;

Tu veux jouer au hockey extérieur?

- Ça s'adresse autant aux garçons qu'aux filles;
- Cette activité se tiendra au Chalet des sports sur la patinoire extérieure;
- Tu dois avoir l'équipement de hockey au complet pour jouer.

Adulte 16 ans et plus

Une fois de plus pour une troisième année consécutive, l'équipe de l'Avalanche sénior est de retour. Il y aura une partie durant le Défi Plein Air 2012. Les parties seront d'une durée d'une heure et demie et plus (**jeudi soir de 20 h 00 à 22 h 00**). Cela permettra de connaître des gens et de socialiser ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser les douches du Chalet des sports après les parties.

****Le coût d'inscription est de 40,00\$ pour environ 10 séances (et plus)****

****Pour jouer, il vous faut avoir tout votre équipement complet.****

****Le paiement doit se faire en argent et/ou chèque avant le 31 décembre 2011****

Pour inscription, communiquez avec Keven Lagacé au 418-862-9163, poste 23.





Tarifification Chalet des sports

200, côte de la Mer, Notre-Dame-du-Portage

Ski de fond*

Journalier

0 à 9 ans :

Gratuit

9 à 17 ans :

3,00\$

18 ans et plus :

4,50\$



Glissade*

(à partir de 6 ans ou grandeur)



Journalier

6 à 17 ans : 2,50\$

18 ans et plus : 4,00\$

Raquette

Location de raquettes :

5,00\$ / paire

-Si vous possédez vos raquettes l'accès est **gratuit**-

Patinoire

Gratuit pour tous

Service d'affûtage de patin : 4,00\$

Rondelle : 2,00\$

Possibilité de réserver la patinoire avec contrat et sans contrat
(contrat : réservation de la salle Gilles-Moreau) 25,00\$/h 35,00\$/h

Des passeports journaliers et saisonniers sont disponibles pour la glissade et/ou le ski de fond

- Casse-croûte à l'intérieur du Chalet des sports

avec zone Wi-Fi et télévision HD-

Salle Gilles-Moreau (2^{ième} étage)



Location

-Possibilité de réserver pour réunion, atelier, formation, réception et événement de tout genre (tarifs différents).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous:
418-862-9163, poste 22

Courriel : loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Keven Lagacé, coordonnateur aux loisirs






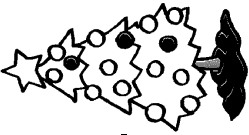
CHALET DES SPORTS

HEURES D'OUVERTURE PÉRIODES DES FÊTES



OUVERTURE 13 h 00

FERMETURE 16 h 00


JOUR/ ACTIVITÉS	DIMANCHE 25 DÉCEMBRE	LUNDI 26 DÉCEMBRE	MARDI 27 DÉCEMBRE	MERCREDI 28 DÉCEMBRE	JEUDI 29 DÉCEMBRE	VENREDI 30 DÉCEMBRE	SAMEDI 31 DÉCEMBRE
PATINAGE	FERMÉ 	PM : 13 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30
HOCKEY JEUNES (12 ans et moins)			PM : 14 h 00 à 15 h 30 (patinoire séparée)				
HOCKEY LIBRE		PM : 15 h 30 à 17 h 00 SOIRÉE : 20 h 00 à 22 h 00					PM : 15 h 30 à 17 h 00
GLISSADE		PM : 13 h 00 à 17 h 00 SOIRÉE : 18 h 30 à 21 h 00	PM : 12 h 30 à 17 h 00 SOIRÉE : 18 h 30 à 21 h 00				PM : 12 h 30 à 17 h 00
SKI DE FOND		PM : 13 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)				
RAQUETTE	PM : 13 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)					

Le préposé au Chalet des sports peut modifier l'horaire selon l'achalandage et selon les conditions météorologiques aux activités qui sont énumérés dans le tableau ci-dessus.

Joyeuses Fêtes à tous !!

CHALET DES SPORTS
HEURES D'OUVERTURE PÉRIODES DES FÊTES
OUVERTURE 13h00

Bonne Année
2012

JOUR/ ACTIVITÉS	DIMANCHE 1er JANVIER	LUNDI 2 JANVIER	MARDI 3 JANVIER	MERCREDI 4 JANVIER	JEUDI 5 JANVIER	VENDREDI 6 JANVIER	SAMEDI 7 JANVIER
PATINAGE	 FERMÉ	PM: 13 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE: 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30
HOCKEY JEUNES (12 ans et moins)		PM : 14 h 00 à 15 h 30 (patinoire séparée)	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30
HOCKEY LIBRE		PM : 15 h 30 à 17 h 00 SOIRÉE: 20 h 00 à 22 h 00	PM : 14 h 00 à 15 h 30 (patinoire séparée)	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30
GLISSADE		PM : 13 h 00 à 17 h 00 SOIRÉE: 18 h 30 à 21 h 00	PM : 15 h 30 à 17 h 00 SOIRÉE: 20 h 00 à 22 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 17 h 30 à 20 h 00	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 15 h 30 SOIRÉE : 19 h 30 à 20 h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30	AM : 10 h 00 à 12 h 00 PM : 12 h 00 à 14h 30
SKI DE FOND		PM : 13 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 10 h 30 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)
RAQUETTE		PM : 13 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)	AM : 9 h 00 à 12 h 00 (à partir de) PM : 12 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)

Le préposé au Chalet des sports peut modifier l'horaire selon l'achalandage et selon les conditions météorologiques aux activités qui sont énumérés dans le tableau ci-dessus.

Joyeuses Fêtes à tous !!!



L'activité physique à l'honneur !

Composante essentielle à votre santé et à celle de votre famille !

Dimanche le 25 septembre 2011, ce sont près de 900 personnes qui ont marchées gaiement dans 11 localités des MRC des Basques (250 personnes, 3 municipalités) et de Rivière-du-Loup (650 personnes, 8 municipalités). Le 5^{ème} défi inter-municipal invitait les citoyens, enfants, adultes, personnes âgées, amis et parents des communautés participantes à marcher ou à courir en simultanée sur des sentiers balisés et sécuritaires. L'activité de marche s'adressait à toute la famille et la course, était davantage offerte aux initiés, selon leur habileté et leur endurance à courir tout simplement, pour le plaisir de respirer un air vivifiant par une journée radieuse. Le Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup a participé à cet événement en soutenant l'intégration d'un volet en alimentation par des dégustations santé (muffins, barres tendres) proposées sur des fiches nutritionnelles remises aux participants.

Les activités physiques et sportives sont essentielles à la santé, désignant toutes les formes de mouvement s'accompagnant d'une dépense calorique tels que les sports encadrés et non encadrés, les jeux, les loisirs, les déplacements actifs, les cours d'éducation physique, les tâches quotidiennes, etc. Elles améliorent et entretiennent la condition physique générale (endurance, puissance musculaire, flexibilité), diminuent le risque d'être atteint de divers problèmes de santé et d'en mourir prématurément (maladies cardiovasculaires, diabète), facilitent (si combinée à une alimentation appropriée) le maintien d'un poids normal, réduisent le stress et les symptômes de la dépression et préservent les fonctions cognitives.

Certaines statistiques sont révélatrices de la sédentarité plus marquée des jeunes. En effet, les enfants d'âge scolaire sont 40 % moins actifs qu'il y a 30 ans. Ils passent en moyenne plus de 26 heures devant le téléviseur et jusqu'à 30 heures assis à l'école chaque semaine.

Au Québec, en 2004, plus de 25 % des garçons et près de 50 % des filles de 6 à 11 ans pratiquaient moins de 7 heures d'activité physique d'intensité moyenne ou élevée durant leurs loisirs. Le portrait serait moins reluisant chez les 12-17 ans, pour lesquels 50% des garçons et 66 % des filles s'adonnent à la pratique d'une activité sportive. Il y a donc entre l'enfance et l'adolescence une diminution importante de la pratique d'activités physiques durant les loisirs (L'activité physique, le sport et les jeunes, Kino-Québec, 2011, Page 9).

La santé des adultes de demain est fortement corrélée à l'adoption d'un mode de vie sain qui ne sera pas interrompu à l'âge adulte. La santé n'est pas seulement l'apanage d'absence de maladie ou d'infirmité. C'est aussi un état de bien-être physique et mental où les activités physiques et sportives peuvent jouer un rôle clef.

"L'idéal serait d'être d'une bonne santé contagieuse."

Citation de Robert Sabatier ; Le livre de la déraison souriante - 1991.

Mylène Croteau, coordonnatrice
Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup

Projet Animation Rurale

MRC de Rivière du Loup

UN PEU D'HISTOIRE...

Le projet **Animation Rurale** qui existe maintenant depuis 17 ans est l'initiative du CLSC Rivières et Marées, de la Corporation de développement communautaire du KRTB et de la SADC de la MRC de Rivière du Loup. En 1998, le CLD de la région de Rivière du Loup s'est joint au groupe qui constitue le comité de partenaires porteurs de ce projet dont bénéficient depuis l'an dernier la totalité des municipalités rurales de la MRC.

MANDAT DU COMITÉ DE PARTENAIRES...

- assurer et soutenir la présence d'un agentE de développement rural dans les municipalités rurales du territoire de la MRC de Rivière du Loup
- identifier les grandes orientations du projet Animation Rurale
- offrir l'encadrement nécessaire aux agentEs
- susciter la participation des communautés par le biais des corporations locales de développement et du conseil municipal
- favoriser la concertation entre les instances locales et assurer la représentation du projet auprès de différents partenaires

PRINCIPES DE BASE DU PROJET ...

- le projet vise à assurer la prise en charge du milieu par le milieu et non de créer une dépendance à la présence de l'agentE. Dans cette optique, 2 municipalités se partagent la semaine de travail de l'agentE, à moins d'un contexte particulier, de besoins spécifiques
- les tâches réalisées par l'agentE doivent être en appui aux projets mis de l'avant par la Corporation locale de développement dans le cadre de son plan d'action
- Importance de l'existence d'un lien étroit entre la Corporation locale de développement et le Conseil municipal

FINANCEMENT DU PROJET ...

Le financement des coûts reliés au projet est assuré par une contribution des partenaires suivants : MRC de Rivière-du-Loup (Pacte rural), les municipalités, CLD et SADC.

Projet Animation Rurale suite...

QUI FAIT QUOI ...

La Corporation de développement communautaire du KRTB en partenariat avec: CLD, CLSC ET SADC

- Assurer la coordination, la gestion et l'administration du projet et agir comme employeur (CDC)
- Faire le suivi régulier et l'encadrement des agentEs de développement et leur offrir le support nécessaire pour la réalisation de leur mandat par divers moyens tels que des rencontres mensuelles et des contacts téléphoniques, au besoin
- Signer les ententes avec les Corporations locales de développement et les Municipalités et maintenir des liens avec ces partenaires locaux pour le bon fonctionnement de l'entente

La municipalité

- Assurer les facilités logistiques pour la réalisation du travail de l'agentE de développement dans la municipalité: espace de travail, bureau, ordinateur, téléphone, frais d'appels interurbains, accès au réseau Internet, accès à un local fermé pour rencontre individuelle, fournitures de bureau, etc...
- Accepter des absences occasionnelles de l'agentE de développement autorisées par son employeur (CDC) afin de lui permettre notamment de participer à des activités de perfectionnement ou à toutes autres activités reliées à son travail;
- Mandater au moins un membre du conseil municipal comme représentant au sein du conseil d'administration de la Corporation locale de développement, ce représentant ayant pour rôle d'assurer la transmission de l'information dans les deux sens;
- Verser en temps voulu sa contribution financière au projet à la CDC.

La Corporation locale de développement

- Identifier et définir, dans le cadre de leur planification annuelle, les projets ou dossiers de développement sur lesquels l'agentE de développement travaillera en collaboration avec les intervenantEs du milieu;
- Prévoir et tenir une rencontre de consultation avec le conseil municipal sur le contenu de leur planification annuelle ainsi qu'une autre rencontre sur les résultats obtenus;
- Désigner une personne de référence auprès de l'agentE afin d'assurer le lien entre les rencontres de la Corporation locale de développement;
- S'impliquer dans la réalisation des différents projets de développement avec l'agentE, en assurant le suivi et l'évaluation des résultats;
- Accepter des absences occasionnelles de l'agentE de développement autorisées par son employeur (CDC) afin de lui permettre notamment de participer à des activités de perfectionnement ou à toutes autres activités reliées à son travail.

L'AgentE de développement

Dans une approche de développement local durable misant sur les forces d'une communauté à travailler à son développement basé sur le respect des ressources, des territoires et des gens qui les habitent et en lien avec les différents partenaires et ressources de la MRC :

- L'agentE a pour rôle l'animation et le soutien d'une communauté pour la mise en place de conditions favorables à la mobilisation de celle-ci pour son développement en favorisant l'émergence de projets et d'initiatives susceptibles d'y contribuer
- L'agentE a pour rôle d'appuyer, stimuler et accompagner une corporation locale de développement pour que celle-ci exerce un leadership dans le développement de sa communauté en lien étroit avec le conseil municipal et les différents partenaires de la collectivité
- Il exerce un rôle d'accompagnement pour l'identification de projets collectifs, la recherche d'opportunités et la réalisation de démarches pour concrétiser des projets à caractère socio-économique ou qui contribuent à la vitalité d'une collectivité
- Il stimule, dans la communauté, l'entrepreneuriat ou un engagement dans son milieu basé aussi sur l'appartenance et la fierté et aide la communauté à mieux identifier son potentiel de développement.



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

École primaire Notre-Dame-du-Portage

539, route du Fleuve, N.D.-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
☎ 418-862-5081 • 📠 418-868-2406

**Cueillette de bouteilles vides
par l'organisme de participation des parents (O.P.P.)**

L'organisme de participation des parents (O.P.P.) fera une cueillette de bouteilles vides le 14 janvier 2012 entre 9 h et 16 h; celle-ci sera accompagnée d'une vente de pain de ménage.

Nous vous demandons de conserver vos bouteilles vides que vous aurez accumulées afin de participer à cette activité qui nous permettra de ramasser des sous. L'O.P.P. se servira de cet argent pour offrir des collations aux élèves au cours de l'année ainsi que l'entretien de notre cour d'école.

Si vous prévoyez être absent le 14 janvier, vous pouvez communiquer avec l'école au numéro 418-862-5081, poste 4610.

Merci à l'avance pour votre contribution qui aura des retombées directes pour les élèves de votre école primaire.

Au nom des membres de l'O.P.P.,

Estelle Dupont, directrice



**Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup :
mobilisation des milieux et 353 000 \$ en aide financière pour 36 projets**

Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup vient de compléter la 3^e année de l'entente 2007-2014 intervenue avec le gouvernement du Québec. Rappelons que la MRC dispose d'une somme de 2,2 millions de dollars pour soutenir les communautés rurales dans la prise en charge de leur développement pour la durée de cette entente. Grâce à cette enveloppe budgétaire, le Pacte rural de la MRC a soutenu, en 2010-2011, 36 initiatives ou projets de développement élaborés par les différentes communautés rurales du territoire de la MRC. Tel que le démontre le tableau ci-après, le Pacte rural a investi 353 914 \$ dans différents projets dont la valeur a dépassé 4 millions de dollars.

Secteur d'intervention	Nombre de projets	Coût total des projets	Financement par le Pacte rural
Culture et patrimoine	4	308 314 \$	44 700 \$
Soutien aux jeunes et à la famille	2	114 085 \$	5 844 \$
Développement local	4	334 292 \$	217 152 \$
Nouvelles technologies de l'information et des communications (site Web)	13	45 500 \$	27 504 \$
Environnement, paysage, ressources naturelles et développement durable	1	13 840 \$	4 000 \$
Habitation et transport	2	16 031 \$	3 619 \$
Loisirs, tourisme et sports	5	2 552 801 \$	25 903 \$
Animation du milieu	1	6 000 \$	1 800 \$
Services de proximité	3	662 294 \$	22 000 \$
Appartenance et fierté locale	1	4 642 \$	1 392 \$
Total	36	4 057 799 \$	353 914 \$

C'est la présence d'agents de développement rural dans toutes les municipalités rurales qui a profité du plus important soutien financier, soit 196 554 \$. Rappelons que ces agents offrent un soutien professionnel pour l'animation, la mobilisation, la formation et l'aide technique des intervenants locaux des diverses organisations du milieu rural sur différents aspects du développement rural durable.

Parmi les projets dignes de mention, il faut souligner le renouvellement des sites Web de toutes les municipalités rurales de la MRC. À la fin d'octobre de cette année, 10 des 12 sites municipaux ont été mis en ligne et les 2 autres le seront dans les prochains mois. Ces sites, confectionnés avec un souci de partage d'information locale et régionale et d'interaction entre les municipalités, favorisent un meilleur accès à l'information pour les citoyens et leur participation à la vie démocratique de leur communauté. Parmi les autres projets appuyés financièrement par le Pacte rural, citons la mise à niveau du parc linéaire du Petit-Témis (10 000 \$), la construction du Centre de la petite enfance à Saint-Cyprien (10 000 \$) et l'aménagement de parcs à Saint-Hubert (4 000 \$) et à Saint-Épiphanie (2 500 \$).



**Coop de solidarité
Santé SAINT-HUBERT**

Quand la prise en charge des citoyens donne de merveilleux résultats

Depuis le 3 mai 2011, la Coop de solidarité santé Saint-Hubert est accessible à la population de Saint-Hubert et des environs. Ce projet est un exemple de mobilisation du milieu et de la capacité d'une communauté à s'unir face à une problématique à résoudre. Le service de santé a toujours été assuré à Saint-Hubert, et les gens ne voulaient pas baisser les bras et s'avouer vaincus.

Plusieurs mois d'attente...

Il aura fallu attendre quelques années avant de voir ce projet se concrétiser, mais aujourd'hui, en plus d'un médecin, d'autres services médicaux et préventifs sont offerts dans la communauté. En effet, deux infirmières travaillent à la Coop et offrent les services de prélèvements sanguins, de vaccination ainsi que des suivis pour ceux qui souffrent d'hypertension et de diabète. De plus, une nutritionniste et un kinésiologue sont présents une fois par mois. Les membres et non-membres peuvent aussi avoir la chance de consulter, sur place, une chiropraticienne et une conseillère en nutrition Simply For Life.

Un bilan positif

La Coop a maintenant près de 900 membres et son objectif est de 1000. Par contre, celle-ci est viable à la condition que les membres restent solidaires, paient leur cotisation annuelle et utilisent les services offerts. Le défi n'est pas seulement d'avoir aujourd'hui un médecin de famille, mais de le conserver à Saint-Hubert et de lui offrir un endroit où il pourra pratiquer. Le but ultime de la Coop est d'offrir un lieu approprié pour les professionnels de la santé et que tous les membres, qui croient aux principes coopératifs, continuent d'appuyer la Coop.

Dans un avenir rapproché

Au cours de la prochaine année, d'autres services seront mis en place. Notamment, l'achat d'un électrocardiogramme (ECG), la mise en place d'un service dédié aux entreprises pour l'ergonomie des postes de travail et la création d'ateliers santé sont des projets qui sont sur la table pour l'année 2012. La recherche de nouveaux partenariats et d'un autre médecin sont des préoccupations constantes pour le conseil d'administration.

Plusieurs collaborateurs, dont la MRC avec la contribution financière de 10 000 \$ provenant du Pacte rural, ont aidé à la mise sur pied de la Coop santé de Saint-Hubert. Si vous souhaitez devenir membre ou avoir de l'information, contactez Linda, agente de bureau, au 418-497-3903.

N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



418-860-4128

**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

Le coup de pouce qui fait la différence !

COURRIEL : profsadomicile@videotron.ca
SITE WEB : www.profsadomicilebsl.com

*P*etites annonces

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

OFFRE DE SERVICE

Bonjour! Je m'appelle Alexandra Bouillon, j'ai 13 ans et je suis en secondaire 2. Je vous offre mes services pour garder vos enfants. J'ai suivi mon cours de gardienne avertie et je vais suivre mon cours de RCR cette année. J'ai déjà gardé des enfants. Vous pouvez m'appeler au 418-816-0855 et il me fera plaisir de garder vos enfants!



À LOUER

MAISON À LOUER - Début janvier à fin juin 2012

Située sur la route de la Montagne avec vue sur le fleuve. 3 chambres à coucher, 2 salons, 1 bureau, 2 salles de bain

Meublée, câble, téléphone et internet haute vitesse compris. Électricité et interurbain en sus (chauffage électrique ou poêle à bois à combustion lente). 800 \$ par mois.



À VENDRE

Téléviseur Panasonic, 29 pouces, en très bonne condition. Prix 95\$. négociable



PANIER DE NOËL

À la rencontre de catéchèse de décembre les enfants apporteront des denrées non périssables pour le PANIER DE NOËL destinés aux gens dans le besoin. Pour obtenir un panier de Noël, vous faites votre demande au presbytère en appelant au 418-862-3644.



GARDIENNAGE

Nous sommes disponibles pour garder vos enfants. Nous aimons les enfants et nous sommes honnêtes et responsables. Anne-Marie, Myriam et Julie-Pier. Vous pouvez nous contacter au 418-862-7171 ou 605-3899



COURS D'INFORMATIQUE À VOTRE DOMICILE

Profs à domicile Bas Saint-Laurent peut vous offrir l'occasion rêver d'apprendre un peu plus sur votre ordinateur et cela dans le confort de votre foyer et à votre rythme. Informez-vous dès maintenant à Jacqueline Poirier, 418-860-4128 et visitez <http://www.profsadomicilebsl.com>



Petites annonces



Pianos

Accordement, évaluation,
restauration et recyclage.

Récupère bois nobles et cuir d'ameublement.
Fabrication de petits meubles originaux.

Victor Pelletier, facteur de piano
St-Alexandre de Kamouraska • 418 495-2298



Sûreté du Québec :

911

310-4141

Cellulaire : *4141

418-862-9191

Cours d'espagnol offert
pour débutant, niveau 1
et niveau 2 en janvier
2012. Pour information :
PROFS À DOMICILE
BAS ST-LAURENT AU
418-860-4128.



NOUVELLE COIFFEUSE, BIENTÔT DIPLÔMÉE et NATIVE DE SAINT-ANTONIN

Venez me rencontrer chez **Coiffure Graffiti**
situé au 47 rue Amyot à Rivière-du-Loup

Horaires

Pour tout le mois de décembre

Lundi: congé

Mardi et mercredi: 9h30 à 16h00

Jeudi et vendredi: 12h30 à 21h00

Samedi: 9h30 à 15h00

Dimanche : congé



Services et soins offerts:

- Coupe pour homme, femme et enfant
- Mise en plis
- Coloration etc...



Vous pouvez me rejoindre:

Marie-Pier Beaulieu

418-867-8026 (poste 2)

418-867-1289 rés.

Au plaisir de vous rencontrer!

Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Lundi : 13h00 à 15h30

Mardi : 13h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Entrée : porte centrale de l'école

Bénévole(s)

- Mme Jacinthe Leblanc, responsable
- M. Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
- Mme Céline Bellefleur
- Mme Nicole Buisière
- Mme Monique Dickner
- Mme Sonia Landry
- Mme Diane Joly
- Mme Lisette Lepage
- Mme Madeline Lepage
- M. Aubert Ouellet
- Mme Francine Pelletier
- M. Jean-Guy Pelletier

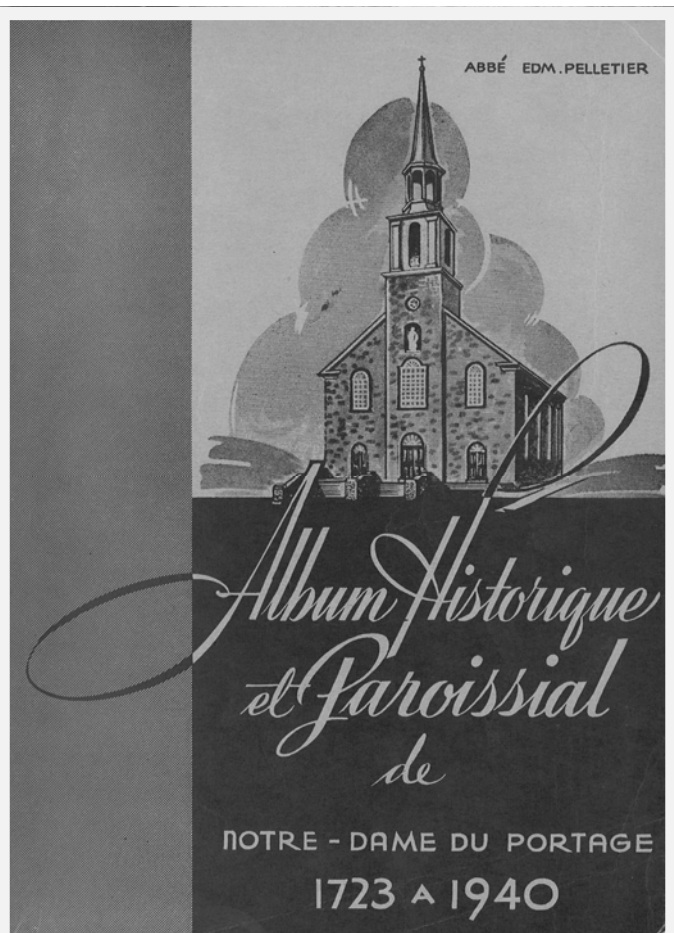


municipalité
Notre-Dame-
du-Portage



Les mots du Portage no 5

L'abbé Edmond Pelletier a été curé à Notre-Dame-du-Portage. En 1942, il a publié le livre « Album historique et paroissial de Notre-Dame-du-Portage 1723 à 1940. Au début du livre nous retrouvons un poème non daté et surtout non signé. Serait-il un texte écrit par l'abbé Edmond Pelletier lui-même ?



UN SOIR AU BORD DE LA MER

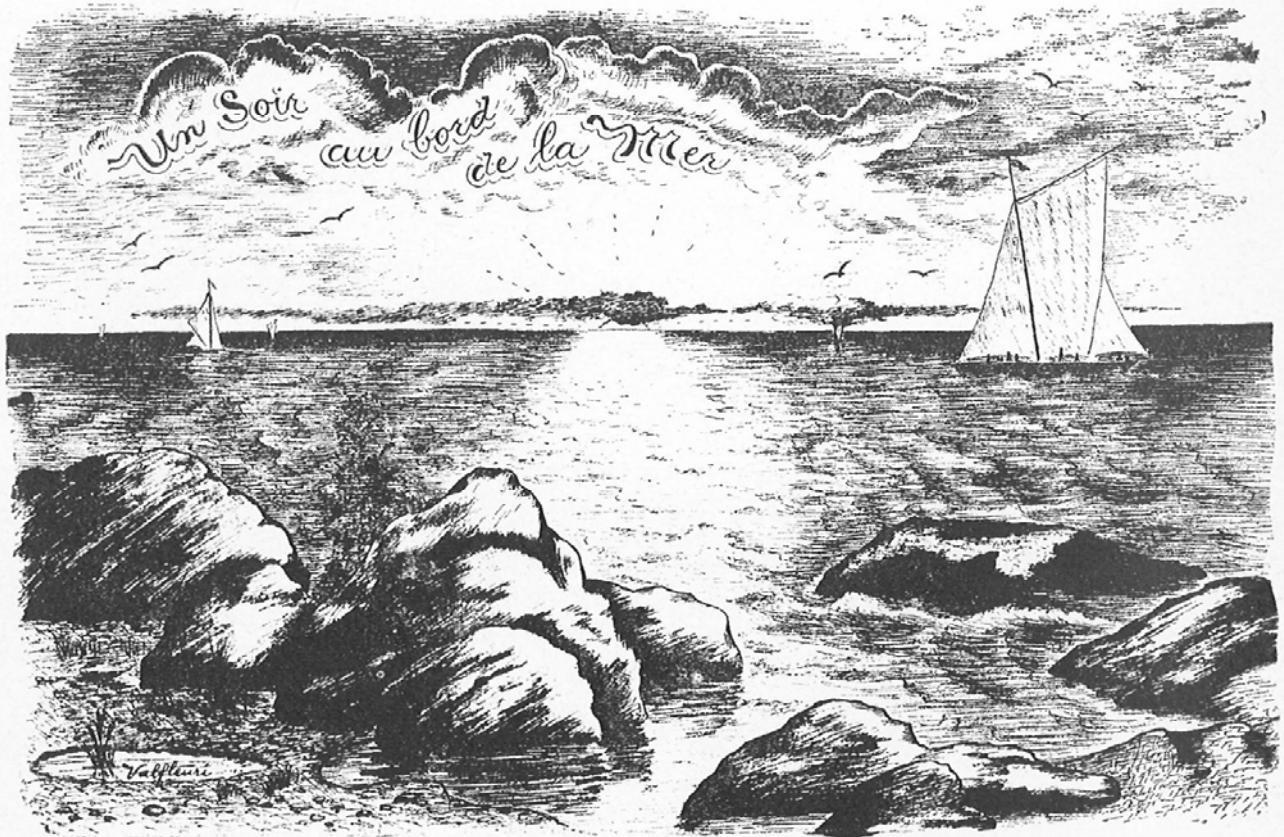
Souvent l'on a chantée, et je viens sur ta plage
O mer, seul et pensif, écouter à mon tour
Tes soupirs ou tes cris, ton murmure ou ta rage
Je viens te contempler au déclin de ce jour
Tu m'apparais bien belle en ta vague écumante,
Au souffle des autans quand s'effrangent tes flots ;
Mais combien plus, ce soir, à la lueur mourante
Du soleil qui se fond dans l'azur de tes eaux !
Là-bas, à l'horizon, sur de frêles nacelles,
Se bercent, somnolents, les rameurs fatigués,
Et le vent chaud m'apporte, affaiblis, sur ses ailes,
Leurs francs éclats de rire et leurs refrains si gais
Quelques oiseaux tardifs, perchés sur la falaise,
Accompagnent de loin les chansons des pêcheurs...
Le soleil immergé vient d'éteindre ses braises,
Et la bruine épand son humide fraîcheur.
Les voiles, une à une, ont gagné le rivage :
Plus de joyeuses voix; tout se tait, c'est la nuit.
Dans ce calme apaisant, je n'entends sur la plage
Que la brise qui chante et l'onde qui bruit...

Mais quand le jour s'est tu, la mer me parle encore !
Dans l'ombre enveloppante où mon regard se perd,
Au rythme lent du flot, sa voix, triste et sonore,
Résonne comme un glas sur l'abîme entr'ouvert ...

Cette plainte lugubre endolorit mon rêve :
Tout riait; maintenant tout pleure au fond de
l'eau....

– La mer comme nos cœurs, chante ou gémit sans trêve,

Les mots du Portage no 5



Et comme nous, connaît le rire et le sanglot ...
Tantôt miroir limpide où tremblent les étoiles,
Tantôt chaos informe aux grondements vengeurs,
Elle berce à la fois la barque aux blanches voiles,
Et l'épave sinistre au gré des vents rageurs
Ensevelis vivants au cours d'un gai voyage,
Les naufragés sont là, dans leur mouvant cer-
cueil...

Et la mer, impassible, argente encore la plage
De son onde brisée aux roches de l'écueil.
Seul l'astre de la nuit sur cette immense bière
Projette sa lueur comme un pâle flambeau;
Et le flot assombri me semble être un suaire
Sur l'abîme jeté comme sur un tombeau...

Mais que ta vague, ô mer, avec fracas se brise,
Où, le soir, doucement, s'apaise pour chanter,
Et mêle son babil au soupir de la brise,
Sa voix toujours m'est chère, et j'aime à l'écou-
ter !

Je voudrais sur tes bords demeurer, solitaire
Et là, sans fin, de ton azur remplir mes yeux ...
- L'homme qui te contemple oublie un peu la
terre;

L'aspect de ta grandeur le fait rêver aux cieus

Source :

Abbé Edmond Pelletier

L'album historique et paroissial de Notre-Dame-
du-Portage publié en 1942 aux éditions Imprime-
rie provinciale, Québec.

Lise Pelletier, Inf, M. Sc

Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieux de travail

Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication
consciente

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Le bonheur : Tome 3

Un facteur important : les relations familiales et sociales

Désolée, je ne vous apprendrai rien de nouveau...je
vais seulement vous rappeler ce que vous savez déjà.
L'auteur David G. Myers donne les conseils sui-
vants :

- 1- **Accordez la priorité à de véritables relations**, ce qui veut dire avoir des amitiés avec des gens qui se préoccupent vraiment de nous, pas seulement pour les apparences. Ces personnes nous aident dans les moments difficiles. Pouvoir se confier à quelqu'un, en qui on a confiance, est bon pour le corps et l'esprit.
- 2- **Prenez soin de vos proches, et ne tenez pas pour acquis les personnes aimées.** Donnez- leur de l'affection, jouez et partagez avec elles. Pour ranimer vos sentiments, commencez par donner de l'amour. Au début, vos proches seront surpris et si vous êtes sincère et patient, elles feront peut-être comme vous.
- 3- **Ne soyez pas égoïste**, tendez la main à ceux qui sont dans le besoin. Le bonheur favorise la générosité et faire le bien permet de se sentir mieux.
- 4- **Soyez reconnaissant de ce que vous recevez**, cela vous permet de l'apprécier et de vous sentir mieux. Et de plus, la reconnaissance provoque la répétition des mêmes gestes...alors que le blâme a l'effet contraire!

Joyeuses Fêtes avec ceux que vous aimez!

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.
Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des
différends, Univ. Sherbrooke.

BIBLIOPASSION

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise Traduction



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca



SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES

GLMC

INC

Agence immobilière

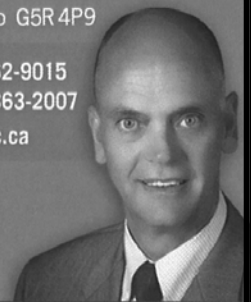
103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015

Cellulaire: 418 863-2007

dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR

PERREault GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Décembre 2011						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier 2012						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- 23 décembre au 2 janvier inclusivement, bureau fermé, congé des Fêtes.
- 5 janvier, séance d'information sur le projet d'aqueduc à la salle Gilles-Moreau à 20 heures.
- 9 janvier, séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports à 19h30 et collecte des sapins de Noël. Déposez vos sapins la veille en bordure de la route.

SÉANCES DU CONSEIL 2012

À la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports

9 janvier	3 juillet
13 février	6 août
12 mars	5 septembre
11 avril	1 octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

